

# Commune de CEMPUIS

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
-----

L'an deux mille vingt trois  
Le dix-sept janvier à vingt heures  
Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie  
Sous la présidence de Monsieur Marc HOUBIGAND, Maire.

**Date d’Affichage**

10/01/2023

PRESENTS : Mrs et Mmes C.Delarue, J.P. Coët, O.Boucher, C. Mahieux, J.P.  
Breteau, V. Boucher, J. Hénon, J. Leroux, M. Houbigand, S. Teggin, A.C. Cozette

**Nombre de conseillers  
en exercice : 14**

**Nombre de présents:**

**11**

**Nombre de votants : 11**

ABSENTES (excusées) : A. Coët, V. Caziot, M. Bammy

Secrétaire de séance : Sandrine Teggin

**Objet : Tarif location salle des fêtes**

Le Conseil Municipal décide l'application des tarifs de location suivants à la date du 1<sup>er</sup> avril 2023

**Location salle des fêtes :**

Habitants de Cempuis : 180 € (cent quatre-vingt euros)  
Habitants de l'extérieur : 360 € (trois cent soixante euros)  
Petite réunion : 60 € (soixante euros)

**Casse de vaisselle :**

Cuillère : 1,80 €	Assiette : 3,50 €
Cuillère à café : 1,50 €	Assiette à dessert : 2,50 €
Coupe à fruits : 4 €	Assiette à steack : 8 €
Tasse : 2 €	Pince à glace : 13 €
Verre : 2,50 €	Plat inox rond : 3,50 €
Tire-bouchons : 4 €	Légumier : 5,50 €
Bac à glaçons : 3 €	Louche : 7,50 €
Verre à liqueur : 1,50 €	Couteau de table : 3 €
Ecumoire : 6 €	Fourchette : 2 €
Salière : 2 €	Pot à eau : 4 €

Extrait conforme au registre de délibérations  
A Cempuis, le 18 janvier 2023